

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le **mardi 14 décembre à 20 h**, à l'hôtel de ville, en la salle des délibérations du conseil sis au 2199, boulevard Sainte-Sophie, sous la présidence du maire, monsieur Guy Lamothe.

PRÉSENCES

Le maire : Guy Lamothe

Les conseiller(ère)s :
Jocelyne Coursol, district 1
Martin Paquette, district 2
Sébastien Forget, district 3
Roxanne Guay, district 4
Michel Maurice, district 5
Gilles Bertrand, district 6

Formant le quorum du conseil municipal.

Est également présent :
Matthieu Ledoux, CPA, CGA
Directeur général et secrétaire-trésorier

2.1 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 - PRÉSENTATION PAR MONSIEUR LE MAIRE, GUY LAMOTHE

Chères Sophiennes, chers Sophiens,

Les prévisions budgétaires 2022 seront adoptées pour une somme totale de 21 735 325 \$.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

En cette fin d'année, je vous présente le budget municipal 2022. Un budget que nous pouvons qualifier de transitoire, bouclant le précédent mandat politique, s'ouvrant vers le nouveau. Cet exercice financier est le fruit d'un processus de réflexions, de débats et d'analyses au sein du conseil municipal. Guidés par nos valeurs, nos visions et nos observations auprès de la population, nous travaillons de pairs avec l'administration municipale pour répondre aux attentes de la communauté. Nos décisions budgétaires traduisent un réel désir de, non seulement maintenir la qualité des services offerts, mais de la bonifier et ce, de façon responsable. L'année 2022 coïncide avec le dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2022-2024. Les valeurs qui y sont inscrites tiennent compte des conditions du marché immobilier et entreront en vigueur dès janvier 2022. L'effervescence immobilière a généré, en moyenne, 16 % d'augmentation de la valeur pour toutes les catégories d'immeubles. Dans un souci de respecter la capacité de payer des citoyens, nous annonçons donc une réduction du taux de taxation de 6 % pour les immeubles résidentiels. Selon nos informations, il s'agit du plus bas taux de taxation de la MRC de la Rivière-du-Nord.

Le budget 2022 s'élève à 21 735 325 \$, en hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. L'équilibre budgétaire a été complété par l'affectation d'un montant de 412 000 \$ du surplus accumulé.

Nous prévoyons terminer l'année fiscale 2021 en dégageant un surplus d'environ 300 000 \$ en affectant un montant de 1 108 085 \$ du surplus accumulé alors que le budget 2021 prévoyait une affectation de 1 548 085 \$. Cette diminution de l'affectation du surplus accumulé et ce surplus projeté s'expliquent par l'importante hausse imprévue des revenus des droits de mutation.

Suite à l'affectation du montant de 412 000 \$ du surplus accumulé pour équilibrer le budget de l'année 2022, nous prévoyons détenir un surplus estimé à 3 785 000 \$ au 31 décembre 2022.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Ce programme d'investissements reflète les intentions du conseil municipal de maintenir la croissance de projets durables et permettant d'augmenter la qualité des services offerts aux citoyens.

La Municipalité prévoit investir pour les 3 prochaines années selon le plan suivant :

- Achat de panneaux d'affichage numérique;
- Achat d'un terrain pour une école primaire;
- Achat d'équipements et d'un véhicule d'incendie;
- Agrandissement de la caserne d'incendie 2;
- Asphaltage de secteurs de diverses rues de quartier;
- Asphaltage à l'ensemble de diverses rues collectrices;
- Agrandissement du garage municipal;
- Achat de machineries et d'équipements (fardier, balai tasseur, faucheuses à marteau, remorque ainsi que d'un véhicule (camionnette) et d'équipements généraux pour les travaux publics;
- Fourniture de bacs pour la collecte des matières recyclables et organiques putrescibles;
- Achat d'un véhicule d'inspection pour le service d'urbanisme;
- Achat d'un logiciel pour les permis d'urbanisme en ligne;
- Réfection et modernisation de l'usine de filtration;
- Réfection et modernisation du réseau d'eau potable et des équipements du domaine Pineault;
- Agrandissement du réseau de la piste cyclable;
- Création d'un nouveau parc de quartier (Parc Tourbière);
- Achat d'une remorque pour le service des Parcs;
- Achat d'équipements de parcs.

Annuellement, le projet de route de contournement McGuire-Kirk pour les camions lourds provenant de la carrière demeure un projet d'intérêt. Le conseil municipal travaille de concert avec différents intervenants et paliers ministériels afin de réaliser cette route dans son ensemble.

RÉALISATIONS MAJEURES POUR 2021

Les investissements effectués au cours de l'année 2021 furent tous indispensables pour la Municipalité. Des investissements sont continuellement prévus à l'intérieur de notre plan triennal d'immobilisations afin de protéger nos infrastructures, continuer à répondre aux besoins de la population, ainsi que maintenir les exigences demandées par les différents paliers ministériels.

Voici un résumé des principaux investissements effectués au cours de l'année 2021 :

Logiciel Gestipattes, logiciel Gestion du Conseil et des comités	
Et migration des courriels vers Office 365	44 150 \$
Outils de désincarcération et pompe portative –	
Service d'incendie	30 350 \$
Planteur hydraulique et remorque fermée – Service travaux publics	32 230 \$
Véhicule et équipement – Service des travaux publics.....	36 745 \$
Balance à camions.....	17 015 \$
Gratte à neige et godet à déchargement latéral sur rétroexcavatrice	50 700 \$
Tracteur à neige.....	200 000 \$
Asphaltage divers et remplacement de ponceaux	197 130 \$
Bacs collecte sélective et bacs matières organiques.....	81 825 \$
Conteneurs usagers.....	21 810 \$
Honoraires professionnels pour la réfection et la modernisation de l'usine de filtration	95 310 \$
Honoraires professionnels pour la réfection et modernisation du réseau d'eau potable et des équipements du domaine Pineault	60 120 \$
Véhicule d'inspecteurs - Service d'urbanisme	21 240 \$
Parcs.....	23 730 \$
Achat de terrains.....	44 995 \$
TOTAL	957 350 \$

TAUX DE TAXATION 2022

Service d'aqueduc pour le domaine Pineault

La compensation pour l'utilisation du service d'aqueduc desservant le domaine Pineault sera maintenue à 336 \$.

Services d'aqueduc et d'égout pour le secteur du village

La compensation pour l'utilisation des services d'aqueduc et d'égout desservant le secteur du village sera augmentée à 471 \$.

Ordures, matières recyclables et matières organiques putrescibles

La compensation pour avoir accès à un service d'enlèvement des ordures, des matières recyclables et des matières organiques putrescibles sera augmentée à 212 \$.

Taxation foncière générale à taux variés

Les taux de taxation 2022 sont les suivants :

<i>Taux de taxation / 100 \$ d'évaluation</i>	<i>Catégories d'immeubles</i>
0,619 \$	- Résiduel (résidentiel) - Terrain vague desservi
0,849 \$	- Non résidentiel - Industriel
0,553 \$	- Agricole - Forestier
0,659 \$	- Six logements ou plus

EN RÉSUMÉ

C'est avec beaucoup d'efforts et une gestion efficiente des deniers publics que nous maintenons le plus bas taux de taxation résidentielle de la MRC de la Rivière-du-Nord, et ce malgré les augmentations significatives et importantes du contrat de déneigement, du service de la Sûreté du Québec, des quotes-parts de la MRC de la Rivière-du-Nord et de plusieurs autres obligations.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter aux citoyennes et citoyens de Sainte-Sophie, nos meilleurs vœux de santé. Que l'année 2022 vous apporte du bonheur et l'accomplissement de vos rêves.

En terminant, je remercie le conseil municipal pour leur appui et leur implication dans les décisions budgétaires prises ainsi que les cadres de tous les services pour leur excellent travail de préparation budgétaire 2022.

REVENUS	2022
Taxes	16 326 098
Paiement tenant lieu de taxes	159 565
Transferts	1 472 735
Services rendus	680 825
Imposition de droits	2 645 000
Amendes et pénalités	150 000
Intérêts	291 602
Autres revenus	9 500
TOTAL	21 735 325 \$

DÉPENSES	2022
Administration générale	3 248 436
Sécurité publique	3 612 068
Transport	9 027 071
Hygiène du milieu	2 731 898
Urbanisme et santé bien-être	1 394 525
Loisirs et culture	2 764 036
Frais de financement	608 781
Conciliation à des fins fiscales - Amortissement	- 4 232 860
Financement – Remboursement de la dette à long terme	2 630 000
Affectation activités d'investissement	190 000
Affectation réserves financières et fonds réservés	173 370
Affectation – Excédent de fonctionnement affecté	-412 000
TOTAL	21 735 325 \$

DESCRIPTION	2022
Taxe foncière générale à taux variés :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration, hygiène, loisirs, urbanisme et dette ▪ Incendie et police ▪ Transport, voirie et prise en charge du réseau routier 	
Catégories d'immeubles :	0,619 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résiduel (résidentiel) ▪ Six logements ou plus ▪ Non résidentiel ▪ Industriel ▪ Agricole ▪ Forestier ▪ Terrain vague desservi 	0,659 \$ 0,849 \$ 0,849 \$ 0,553 \$ 0,553 \$ 0,619 \$
Taxe d'eau et d'égout / secteur du village	471 \$
Taxe d'eau / secteur du domaine Pineault	336 \$
Taxe des ordures, matières recyclables et matières organiques putrescibles	212 \$

Guy Lamothe, maire

Véritable extrait du livre des délibérations
Certifié conforme ce 17 décembre 2021



France Charlebois
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe